

*E-consultation
pour le parc de La
Madeleine.* p. 11

*Le Pont-des-
Chèvres en
rénovation.* p. 12

*Histoire
d'épidémies.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°263 . SEPT-OCT 2020

Grand format **P. 8**

AUPRÈS DE MON ARBRE



COULEURS D'AMOUR : UNE ODE À LA NATURE

JULES RIGOBERT



PLÉBISCITE POUR L'EXPOSITION ŒUVRES DÉCONFINÉES / POÈMES EN LIBERTÉ !

MONASTÈRE ROYAL DE BROU, LAURENCE DANIÈRE



LDLC ASVEL REMPORTE L'AIN STAR GAME

JACQUES CORMARECHE

Sommaire.

TÊTES D'AFFICHE.

- 4 Philippe Ridet, auteur de *Ce crime est à moi*.
- 5 Patrick Galland, maître du jeu.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Déploiement du chauffage urbain.

GRAND FORMAT.

- 8 Auprès de mon arbre.

PETITS FORMATS.

- 12 Le Pont-des-Chèvres change de visage
- 15 Le nouveau Décathlon sur les rails.

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 Histoire d'épidémies.

TRIBUNE.

- 18 L'expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Un été animé.

JULES RIGOBERT



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET CITOYEN

Cela faisait cinquante ans que l'AGLCA et des dizaines d'associations

utilisaient les locaux de la Maison de la Vie associative, le long du boulevard des Belges, soit comme siège social, soit pour les services qui leur sont proposés. Une vingtaine de mètres plus loin, il en était de même pour la MJC. Assurément, ces locaux ont vu naître des centaines d'associations et de projets, mais il était temps d'offrir des conditions d'hébergement plus adaptées, plus modernes et davantage mutualisées.

Nous avons engagé un travail de fond important avec l'AGLCA, la MJC et ALTEC depuis plusieurs années pour réaliser notre nouvelle Maison de la culture et de la citoyenneté sur le Champ de Foire. Les travaux se sont achevés au printemps et les différentes associations ont pris progressivement possession de leurs locaux avant l'été. Son ambition est de créer des synergies entre les acteurs associatifs au service de projets culturels destinés à tous.

Au-delà, je veux dire à l'ensemble des 2 000 associations de Bourg-en-Bresse, et à leurs milliers de bénévoles, qui ont connu et connaissent encore des difficultés à reprendre leurs activités dans le contexte actuel, qu'ils sont pour la municipalité et moi des acteurs irremplaçables dans notre vie locale. Je crois à la force de cet engagement citoyen, complémentaire de l'action publique bien souvent. La Ville a maintenu intégralement les subventions et les soutiens qui leur sont destinés et nous accompagnerons financièrement autant que possible les associations qui en ont le plus besoin.

La vie reprend, différemment. Pour les entreprises, commerces, indépendants. Pour les associations et leurs bénévoles. Pour chacune et chacun d'entre nous. C'est ainsi que nous surmonterons les difficultés actuelles : ensemble.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Daniel Gillet. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 28 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

« Ce fait divers n'existe que par sa vibration, sa trace. »

Philippe Ridet L'ÉTÉ MEURTRIER

Bourg-en-Bresse, 1974.
Une étudiante éprise d'un maître-nageur le tue. Philippe Ridet a 19 ans. Le journaliste a transformé ce souvenir encombrant en roman.

Bio Express'

1955 Naissance à Louhans
1975 Baccalauréat au lycée Lalande de Bourg
1981 Concours de préposé des Postes
1983 Journaliste au *Parisien*
2002 Reporter au *Monde*
2020 Parution de son roman *Ce crime est à moi*, éditions Équateurs

« Les choses ne sont pas derrière soi pour qu'on les écrive, elles sont devant pour qu'on leur donne une forme. » Cette phrase ouvre le roman de Philippe Ridet, *Ce crime est à moi*.

« Ces mots d'Annie Ernaux que j'ai rencontrée l'an dernier, ont été un déclencheur. Ils ont donné forme à un souvenir qui me hantait », raconte Philippe Ridet, journaliste au *Monde*. « Après une première version non aboutie en 1992, je me suis remis à l'écriture l'an dernier. Bourg-en-Bresse, la ville de mon enfance, est devenue un personnage clé de mon récit. » « D'ordinaire paisible, la cité s'est réveillée un matin de 1974, sonnée par cet événement. Sans en être le témoin, il m'a marqué. La meurtrière, une jeune Burgienne étudiante en philosophie, a construit sa vie sur l'oubli. Moi, je l'ai construite sur ce souvenir », souligne l'auteur.

« C'était l'été avant le bac. Je passais mon temps avec mes amis du club de natation au centre nautique de Bourg. Celui des frères Dosse, avec son plongeur de 10 mètres, notre tour Eiffel », précise Philippe Ridet. Parisien depuis de nombreuses années, il garde une carte postale de la piscine des années 70, reprise en couverture de son livre. Il y apparaît à l'arrière-plan dans son peignoir rouge, non loin du maître-nageur assassiné. « Une preuve de vie », écrit-il.

Critique de cinéma et auteur de deux essais*, Philippe Ridet reste nostalgique des lieux disparus à Bourg : « Quand je reviens voir ma maman, je passe au Français, chez la Jeanne, à Montbarbon..., des lieux qui échappent à l'usure du temps ».

*Du même auteur : *L'Italie, Rome et moi*, Flammarion, 2013
Le Président et moi, Albin Michel, 2008



**PATRICK
GALLAND**
MAÎTRE DU JEU

Barmoufix, le nom semble sorti des aventures d'Astérix. C'est en réalité celui d'un jeu de construction dont les barres, fixes ou molles, s'assemblent au gré de l'imaginaire des 3-10 ans. Conçu par le designer Patrick Galland, il est fabriqué à 100 % dans l'Ain. Après avoir créé pendant des années des machines pour la filière nucléaire, des pièces pour les secteurs automobile, électroménager... le designer industriel formé dans la réputée école de Lausanne en Suisse s'installe à son compte. En 2007, il crée *Ideecad*, un bureau d'études et de conception de produits aujourd'hui installé à Bourg. De la conception à la commercialisation, deux ans de travail ont été nécessaires. Vendu depuis décembre 2019, le *Barmoufix* a trouvé son public. Il a été remarqué par des distributeurs au Festival international des jeux de Cannes. « La pandémie a ralenti cet élan. Malgré tout, j'envisage de faire évoluer le concept en ajoutant des roues et des triangles. »

> Jeu disponible chez Cultura et sur ideecad.fr



**RÉMI
RICHE**
**HISTORIEN
DU CRU**

Responsable éditorial de l'association « Chroniques de Bresse », Rémi Riche est féru d'histoire. « La participation de mon fils au Concours de la résistance en 1992 a été un révélateur et m'a incité à écrire *Péronnas 1939-1945* », souligne-t-il. Arpentant les couloirs des services Archives, chinant sur le Net cartes postales et documents d'époque sur le département de l'Ain, cet ancien cheminot a été correspondant de presse tout en gardant un œil dans le rétro. Il a tenu la rubrique « Chroniques du passé » dans *Le Progrès*, écrit des ouvrages mémoriels, organisé des visites sur des pans méconnus de l'histoire locale. Cet automne, il revient dans les librairies avec *Des jours sombres à l'espoir : L'Ain 1939-1945*. « De nombreux ouvrages s'étant consacrés à cette période, j'ai choisi de l'étudier dans sa globalité », précise l'auteur. Ce livre de 144 pages, agrémenté de 180 illustrations, est un voyage dans le temps entre la prise de pouvoir d'Hitler en 1933 et le retrait du général de Gaulle en 1946. « Mais surtout un hommage à celles et à ceux qui ont refusé la défaite de juin 1940. »

> Livre en vente dans les librairies de Bourg.



**CHARLÈNE
FAVIER**

**CAMÉRA
AU POING**

Le mot : Cinéma

C'est le café « Chez la Jeanne » qui lui a servi de décor pour son premier court-métrage. Depuis, Charlène Favier a réalisé une dizaine de films, a été nommée aux César 2020 pour son court-métrage *Odol Gorri* et a décroché le label Cannes 2020 (pas de compétition pour cause de Covid) pour son premier long-métrage *Slalom* qui sortira le 4 novembre. « C'est un rêve d'être sélectionnée à Cannes même si cette année il n'y a pas eu de Festival. » Autodidacte, Charlène Favier met l'humain au cœur de son travail. Sa caméra, au plus près des personnages, défend la féminité et la cause des femmes, aborde des sujets forts qui peuvent déranger, mais qui incitent au débat. « Le cinéma, c'est un acte de résilience qui me permet de réparer des traumatismes, mais aussi de dénoncer des choses, explique la réalisatrice, j'ai trouvé dans le cinéma un territoire où je suis bien. » *Slalom* sera en compétition officielle à Angoulême, puis à Deauville où le film recevra le prix d'Ornano-Valenti.

> Avant-première au Cinémateur de Bourg mardi 6 octobre à 19 h.



CHRISTELLE MOIRAUD

DU CÔTÉ D'AMIO

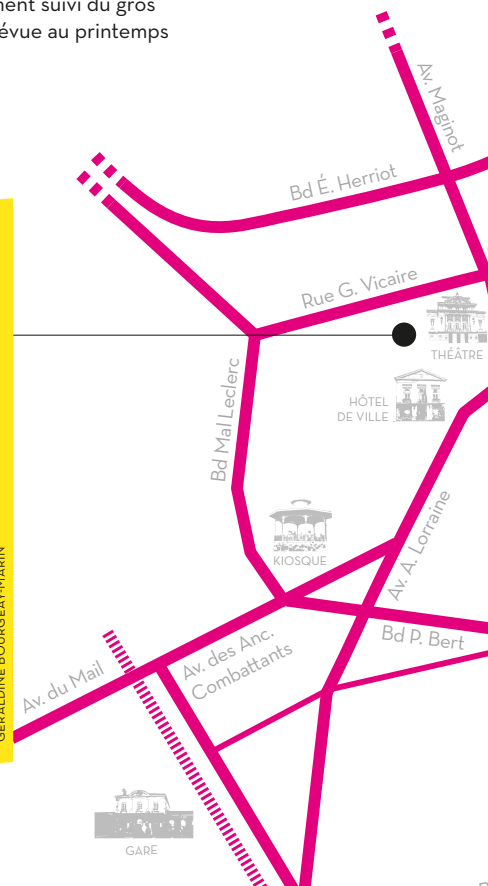
Le projet urbain Carré Amiot entame une nouvelle étape. À l'arrière du nouveau Conservatoire à rayonnement départemental qui poursuit sa construction, le chantier du futur bâtiment qui accueillera, entre autres un *food court*, des bureaux et un parking en sous-sol, est entré en phase opérationnelle. Les travaux de terrassement ont débuté cet été et seront rapidement suivis du gros œuvre. Ouverture prévue au printemps 2022.

CINÉMA GRENETTE : CLAP DE REPRISE

En raison de la pandémie, le cinéma La Grenette est actuellement fermé. Les projections du Cinémateur se déroulent donc à L'Amphi avec des horaires limités. À partir du mardi 6 octobre, La Grenette va rouvrir pour le plus grand bonheur des amateurs de films d'art et d'essai. À l'occasion de la soirée d'ouverture, le film *Slalom* de Charlène Favier, (portrait p. 5) sera projeté en avant-première.



GÉRALDINE BOURGEOY-MARIN



LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN SE DÉPLOIE

Cet été, le réseau de chauffage urbain s'est étendu. La chaudière bois et gaz de la Vinaigrierie qui alimente déjà, entre autres, les cinq lycées, La Tannerie, la piscine Plein Soleil et les Archives départementales, va approvisionner de nouveaux bâtiments. L'extension se déploie sur 3 km et concerne la résidence Émile-Pélicand, la direction des Finances publiques ou encore la direction départementale des Territoires. L'an prochain, une nouvelle phase de travaux permettra d'étendre le réseau jusqu'au campus burgien. Ce système de chauffage atteint 85 % d'énergie renouvelable.



JULES RIGOBERT

DES ARBRES DANS LES COURS D'ÉCOLE

Afin de lutter contre les îlots de chaleur, la Ville a souhaité apporter davantage de verdure dans les cours d'école. Après un premier chantier aux Arbelles, c'est au tour de l'école des Vennes de passer au vert. Enseignants et élèves ont été consultés pour construire le projet avec les techniciens. Des tipis fabriqués par le service Espaces verts de la Ville éliront domicile dans la cour et un "billodrome" en forme de scarabée a été installé, construit par un sculpteur sur bois d'après les dessins des enfants. Pendant les vacances de la Toussaint, 36 arbres seront plantés, un tiers de l'enrobé sera enlevé et remplacé par des copeaux de bois et du gazon. Le programme se poursuivra avec l'école Charles-Robin.

5 km à pied



Que vous soyez plutôt vélo, marche ou footing, le nouveau parcours autour du lac de Bouvent est fait pour vous ! Suivez le fléchage rose et découvrez une boucle de 5 km qui passe à l'intérieur du parc de loisirs sur le chemin existant, puis dans le bois Henriot et par la voie piétonne longeant la nouvelle rocade. Des panneaux sur la faune et la flore seront installés le long du parcours.

16 LOTS

C'est le nombre de parcelles proposées à la vente sur la première phase du futur lotissement du Domaine du Lac. La moitié a déjà trouvé preneur. Ce projet de lotissement s'étendra sur plusieurs années et proposera à l'horizon 2026 environ 140 logements. Vous êtes intéressés ? Constituez votre dossier en ligne sur : www.bourgenbresse.fr

+ Service Foncier et Immobilier : 04 74 45 70 97
domainedulac@bourgenbresse.fr



Grand format.



3 700

arbres d'alignement*

7 300

arbres d'ornement*

* hors bois et espaces naturels

À Bourg, 50 agents du service Espaces verts veillent sur plus de 200 ha de nature. Dans un milieu urbain foncièrement hostile, 11 000 arbres et arbustes sont placés sous haute surveillance : 5 agents sont à leur chevet au quotidien.

Vue du ciel, Bourg-en-Bresse est une véritable « ville construite à la campagne », comme disait Alphonse Allais. Oxygénée par la forêt de Seillon au sud-est, par le bois de Tharlet au nord-est..., elle compte en son cœur de nombreux poumons verts publics et privés.

Espaces verts **AUPRÈS DE MON ARBRE**

Interview



**ISABELLE
MAISTRE
PREMIÈRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
À L'ESPACE PUBLIC**

«
**2 arbres plantés
pour 1 arbre
coupé »**

Comment l'arbre peut-il reconquérir la ville ?

Face aux enjeux d'adaptation posés par le changement climatique associés à la préservation de la santé et du bien-être des habitants, nous souhaitons faire de la présence de l'arbre en ville un projet à part entière. Il ne s'agit pas d'ériger l'arbre en totem, mais de lui accorder la place qu'il mérite dans une ville qui doit se transformer en intégrant les réalités futures. Climatiseur naturel, purificateur d'air, lieu refuge de la biodiversité, source de bien-être, notre patrimoine végétal doit être protégé, pérennisé, renouvelé. C'est pourquoi, la ville s'adapte. Pour lutter contre les îlots de chaleur, nous allons continuer à « débitumiser » les cours d'école et d'autres espaces publics pour y replanter des arbres. Chaque quartier doit bénéficier d'îlots de fraîcheur, à l'image des

aménagements aux Dîmes et au Canal. Nous allons valoriser nos grands parcs urbains, dont le parc de la Madeleine, dans la continuité de celui de la Charité sous le mandat précédent. Nous voulons ouvrir le parc de l'Hôtel-Dieu au public et aménager les abords de Brou en imaginant avec les Burgiens des espaces d'agrément. Au-delà de ces projets, la présence de l'arbre doit être questionnée chaque fois qu'un aménagement nous amène à modifier un espace public. Objectif : augmenter notre patrimoine arboré de 2 000 sujets d'ici 2030.

Quelle est l'ambition de la charte de l'arbre publiée par la Ville ?

Dans le cadre du projet « Nature en ville » lancé en 2015, la charte de l'arbre a été rédigée par un groupe de conseillers citoyens, d'habitants et d'élus. Elle consigne nos engagements pour préserver notre forêt

urbaine. Connaître et recenser nos arbres pour mieux les gérer, sensibiliser les entreprises à les protéger lors des chantiers... ce sont les enjeux de ce document qui informe tout un chacun sur les bonnes pratiques en matière de plantation, de taille, de choix des essences, de valorisation des déchets végétaux... Des prescriptions y sont inscrites pour renouveler et développer notre patrimoine vert, diversifier la palette végétale, déployer des corridors de végétation pour les déplacements, sensibiliser les citoyens... Aux côtés de la Ville et des entreprises, chaque habitant doit être soucieux de cette nécessaire protection de l'arbre. Ainsi les propriétaires peuvent bénéficier de conseils pour entretenir leurs arbres ou leurs parcs privés.

L'ARBRE EN VILLE, UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

SERGE BUATHIER



Dans les parcs, des îlots de remplacement (zones de plantation de jeunes arbres d'ornement) sont créés pour assurer un renouvellement harmonieux. Ici, le parc Monnet.

24

parcs et jardins

3

vergers urbains

1

arboretum

39,2

hectares d'espaces
naturels et de sous-
bois

Peuplés de milliers d'arbres, les espaces publics de la ville offrent ombre et fraîcheur aux Burgiens. Au quotidien, le service Espaces verts veille sur ce patrimoine végétal.

« À Bourg-en-Bresse, 3 700* arbres d'alignement et 7 300* arbres d'ornement (hors bois et espaces naturels) poussent. Issu de près de 200 essences, ce patrimoine arboré est dorloté par une équipe de cinq agents spécialisés et un apprenti », souligne Ludovic Bressieux, chef du service Espaces verts.

La vie d'un arbre en ville nécessite beaucoup d'attention. « Nous consacrons une large partie de notre temps à la taille des arbres en dégagant les lampadaires et les réseaux aériens, en supprimant le bois mort... », précise Pascal Maitrepierre, responsable du patrimoine arboré au service Espaces verts. « Nous surveillons

particulièrement les vieux alignements sur lesquels nous pratiquons annuellement des diagnostics. En milieu urbain, un arbre d'alignement vit en moyenne 40 ans car l'environnement est difficile. Le manque d'eau, l'air sec, la pollution, les agressions physiques (coups de pare-chocs, éraflures...), nuisent à sa santé et à sa longévité. »

CYCLE DE VIE

Un arbre vit et meurt. Une évidence parfois oubliée des habitants. En ville, les agressions et le vieillissement accéléré des arbres sont les causes principales de leur remplacement. Viennent ensuite les maladies et les parasites. Incontestablement, la meilleure prévention réside dans la diversification des essences. « À Bourg, nous remplaçons chaque année des arbres d'ornement et d'alignement, parce qu'ils sont trop vieux, malades ou menacent la sécurité des habitants. C'était le cas avenue Jean-Marie-Verne où il fallut supprimer 52 peupliers, vieux de 60 ans, pour les remplacer cet automne par 56 arbres de trois espèces différentes (tilleul d'Amérique, chêne du Japon à feuilles de châtaignier, orme de Sibérie », explique Pascal Maitrepierre. Ces deux dernières années, 400 arbres ont été plantés. Le choix des espèces ne doit rien au hasard. « Nous tenons compte de la nature du sol, du climat, de l'exposition, de la place que pourra occuper l'arbre dans le futur. Nous choisissons les spécimens en pépinières et les plantons de préférence pendant leur repos végétatif, en automne-hiver, ce qui améliore leurs chances de reprise », précise Pascal Maitrepierre. Une fois planté, l'arbre évolue naturellement, mais bénéficie d'une surveillance régulière, d'arrosages les premières années et, au besoin, d'une taille douce, taille de formation.

*Chiffres de 2015, un nouvel inventaire est en cours.

La Charité

Un parc modèle

Ouvert au public durant l'été 2017, le parc de la Charité est un écrin de verdure de 0,8 hectare qui compte 75 arbres. Son aménagement fait de ce parc un véritable conservatoire pour apprendre à connaître les essences sur le bout des branches ! Un verger urbain et un arboretum ont été créés avec les conseillers citoyens et les habitants qui ont travaillé sur la charte de l'arbre.

Du mobilier d'agrément, tables de pique-nique, transats en bois, et une liaison mode doux permettent de profiter agréablement de ce parc. À l'image de la Charité, la Ville de Bourg va ouvrir le parc de l'Hôtel-Dieu lors du déménagement des services hospitaliers. Elle a également lancé une étude paysagère pour aménager les abords du monastère royal de Brou.



SERGE BUATHIER

La Madeleine

Dessinez votre parc idéal

Le parc de la Madeleine, ouvert au public fin 2016, offre 1,2 hectare de nature à l'état brut. Ce poumon vert, très apprécié du public en recherche de calme, va bénéficier d'un réaménagement paysager. Du mercredi 23 septembre au vendredi 23 octobre, une e-consultation et des ateliers sur site seront organisés pour les habitants. Dans le respect de la trame existante et historique du parc, les Burgiens seront invités à exprimer leurs envies et à co-construire le parc de demain. Veulent-ils conserver ce lieu le plus naturel possible ? Souhaitent-ils ajouter des jeux, des bancs... ? Désirent-ils en faire un espace de sport, de culture, de tranquillité... Libre à chacun d'exprimer ses desseins. Les premiers aménagements verront le jour à l'issue des reconstructions prévues sur le site. Rendez-vous sur www.bourgenbresse.fr pour vous exprimer.



DANIEL GILLET

Solde positif

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'arbres plantés est supérieur à celui des arbres coupés. De nombreuses plantations ont été réalisées le long de la liaison verte, sur la carrière des Vennes à côté du stand de tir, au parc de loisirs de Bouvent, sur les berges de la Reyssouze, au cimetière...

Climat

Le climat de Bourg a changé, moins de gelées, plus de chaleur, moins d'eau. Certaines espèces y sont très sensibles et disparaissent progressivement. Il est désormais possible de planter de nouvelles espèces : chêne vert, chêne liège...

Chlorophylle

En ville, les arbres jouent un rôle socio-écologique. Ils rythment les saisons, ont des vertus esthétiques, bienfaisantes et équilibrantes pour l'homme. Les arbres contribuent à la régulation thermique de la ville en apportant de la fraîcheur : il peut faire dix degrés de moins à l'ombre d'un arbre. Ils jouent aussi un rôle de filtre et d'épurateur en séquestrant le carbone et absorbent les polluants : oxyde d'azote, particules fines...



LE PONT-DES-CHÈVRES CHANGE DE VISAGE

Le quartier du Pont-des-Chèvres s'ouvre sur la ville à la faveur d'une vaste opération de rénovation urbaine.

Le réaménagement du boulevard Édouard-Herriot à la suite de la construction du bassin d'orage a déjà modifié l'allure du quartier. Les habitants s'approprient peu à peu les pistes cyclables, les berges réaménagées de la Reyssouze, le nouveau parking et, cet automne, des plantations complémentaires apporteront la touche finale. C'est le premier acte d'une rénovation urbaine qui va profondément transformer le quartier.

« Les travaux vont maintenant se concentrer sur le bâti et sur les équipements structurants du quartier, puis viendra l'aménagement des espaces publics et des cheminements qui seront retravaillés en concertation avec les habitants », explique Claudie Saint-André, adjointe déléguée à l'Urbanisme et à l'Aménagement, « deux immeubles

ont été démolis en juin dernier place Alphonse-Dupont, un autre le sera cette fin d'année place Geroges-Loiseau et plus de 700 appartements seront réhabilités par Bourg Habitat sur le secteur ».

MAISON DU CIRQUE

Futur équipement culturel majeur du quartier, de la Ville et de l'agglomération, la Maison du cirque fait partie intégrante de cette rénovation urbaine. Cet automne, le chantier démarre place Dupont avec le dévoiement du réseau d'assainissement et d'eau potable. La construction de l'équipement en lui-même commencera cette fin d'année. D'une surface de 1105 m², la Maison du cirque conçue par les architectes lyonnais de Moon Safari sera composée de 3 salles d'activités, dont une sera ouverte sur le forum d'accueil quand une autre pourra accueillir des résidences d'artistes. Cette construction répond à une ambition écologique forte (exigence en matière de limitation des consommations énergétiques, emploi de matériaux biosourcés...) L'École des

techniques et des arts du cirque (ÉTAC) y proposera pour le plus grand nombre des cours, des stages et ponctuellement des spectacles. Coût : 3,8 M€ T.T.C., porté par la Ville de Bourges-en-Bresse, maître d'ouvrage, et soutenue financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et l'État.

LE GYMNASSE VILLARD RÉNOVÉ

Autre volet de l'opération Pont-des-Chèvres : la réhabilitation du gymnase Henri-Villard, soit près de 700 m² de surface avec la rénovation de la salle d'haltérophilie, la démolition-reconstruction de la salle de lutte et la création d'une entrée centrale pour desservir ces deux espaces. Là encore, le bâtiment est labellisé Basse Consommation. Début des travaux en décembre pour une livraison en avril 2022. Coût : 1 445 000 € T.T.C., porté par la Ville de Bourges-en-Bresse, maître d'ouvrage, soutenue financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Peinture fraîche

Les enfants ont repris le chemin de l'école. En leur absence, cet été, les services municipaux et des entreprises spécialisées ont œuvré dans les bâtiments scolaires. Aux Dîmes, l'isolation des façades côté maternelle a été réalisée ainsi que la peinture de quatre classes. Coup de neuf sur les peintures aussi dans les classes des groupes scolaires Carnot et Saint-Exupéry. Côté Lilas et Daudet, on a, entre autres, travaillé sur l'éclairage. Des travaux de déplacement de la chaufferie ont été menés au groupe scolaire du Peloux. Après la rénovation de la cuisine à l'Espace petite enfance (EPE) des Baudières, des réfections de peinture, sols, plafond et électricité à l'EPE Lazare-Carnot (notre photo), des travaux de désamiantage et de couverture sont en cours à l'EPE des Cordeliers.



AU FÉMININ

L'aménagement du lotissement Domaine du Lac se poursuit sur le secteur Bouvent-Curtafray. De nouveaux espaces publics, rues, allées et places voient le jour et auront des accents féminins. Résistante, féministe, militante pour les droits de l'homme et les droits civiques, les femmes sont mises à l'honneur : rues Mère-Teresa, Rosa-Parks, Anne-Franck. Allées Marcelle-Appleton (notre photo), Thérèse-Sommier, Marguerite-Duras, Nicole-Girard-Mangin. Places Olympe-De-Gouges et Geneviève-De-Gaulle-Anthonioz.

OPÉRATION VILLE PROPRE



Les six conseils citoyens de la ville organisent samedi 19 septembre la deuxième édition de l'Opération ville propre dans le cadre du *World clean up day*. Rendez-vous sur la terrasse de La Tannerie, place de la Vinaigrerie de 9 h 30 à 10 h pour des départs échelonnés par groupes. Dans la mesure du possible, venir avec son gilet fluorescent, ses gants de ménage ou de jardinage.

24

c'est le nombre de défibrillateurs présents dans les bâtiments accueillant du public à Bourg.

La Ville s'équipe progressivement depuis 2019. En France, 50 000 personnes sont victimes chaque année d'un arrêt cardiaque et les premières minutes sont décisives pour leur porter secours.

Colis de Noël

La Ville propose un colis de fin d'année aux retraités bourgiens sur inscription préalable. Retrouvez toutes les informations sur www.bourgenbresse.fr ou auprès du Pôle Prévention seniors du service Actions sociales au 04 74 42 45 70 aux horaires d'ouverture (le lundi de 8 h 30 à 10 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h).

PODIUM



Bourg se classe 2^e au baromètre des villes cyclables et améliore ainsi son classement. Une récompense pour la politique cyclable toujours plus attractive de la Ville.

Une rentrée sous surveillance

Près de 3500 élèves ont repris le chemin des écoles publiques bourgiennes. Un chiffre stable dans l'ensemble des 16 groupes scolaires. Cette rentrée placée sous le signe des mesures sanitaires liées à la Covid-19 restera à jamais gravée dans les mémoires. Malgré ce contexte, les enfants ont été heureux de retrouver leurs camarades et leurs enseignants.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

HISTOIRE EN LIGNE

Retardé par la pandémie, le site Internet de l'association Chroniques de Bresse, réalisé par le service multimédia de l'AGLCA, vient d'être mis en ligne. Chaque mois, retrouvez gratuitement des chroniques et des documents iconographiques sur l'histoire et le patrimoine de la Bresse. À l'heure du passage du Tour de France, plongez dans les souvenirs cyclistes !

 www.chroniquesdebresse.fr

 **Campus de Bourg**
@CampusBourg 31 août 2020

Pré-rentrée des licences première année management et sciences humaines (MSH) sur le Campus de Bourg aujourd'hui.

Bonus vidéo,
sur Paul Morin



 sur www.bourgenbresse.fr



ARCHIVES COMMUNALES 506W0003_017- PHOTO : JEAN SERRIÈRES

Disparition de Paul Morin

Paul Morin, ancien maire de Bourg-en-Bresse, est décédé le 28 juillet dernier à l'âge de 96 ans. Premier magistrat de la Ville entre 1989 et 1995, il a également été de 1973 à 2001 élu UDI au Conseil général. C'est aussi pour son rôle dans la Résistance, ses qualités de pédagogue... que l'on connaissait cet homme modéré, cet humaniste qui fut un infatigable passeur de mémoire. Lors du 75^e anniversaire de la libération de Bourg, il avait accepté de nous livrer son témoignage. Une leçon d'histoire, une leçon de vie à retrouver sur la chaîne YouTube de la Ville.



LUDOVIC BARNIER

PATRIMOINE VALORISÉ

Les menuiseries de l'Hôtel de Ville font partie du patrimoine puisque les façades sont inscrites au titre des Monuments historiques depuis 1932. Ainsi, les fenêtres ont été remplacées pour rester le plus proche possible du caractère d'origine et du style XVIII^e siècle. Ce travail, en collaboration avec les architectes des bâtiments de France, a été réalisé par le service Patrimoine bâti de la Ville et une entreprise de menuiserie locale.



Le nouveau Décathlon sur les rails

Cet été, les travaux du nouveau magasin Décathlon ont débuté au carrefour de l'Europe. Après le désamiantage et la démolition des bâtiments présents sur le site, la deuxième étape devrait commencer en octobre avec les travaux de fondation puis de construction. Le magasin de près de 3 000 m² (soit une surface commerciale augmentée de 30 % par rapport à celui de Viriat) créera une dizaine de nouveaux emplois. Une attention particulière a été apportée à l'intégration paysagère du bâtiment qui sera entouré d'arbres, d'espaces engazonnés et d'arbustes. Des panneaux photovoltaïques installés sur le toit produiront 44 % des besoins énergétiques annuels du site. Livraison envisagée en octobre 2021.

NOUVEAUX ARBRES EN HIVER

Malades et fragilisés, les peupliers de l'avenue Jean-Marie-Verne ont été retirés. Les racines de cette essence d'arbre poussent à l'horizontale et soulèvent les trottoirs, le bitume et même les murs, c'est pourquoi ils seront remplacés par des espèces plus adaptées à l'environnement urbain. 56 arbres viendront végétaliser l'avenue : tilleuls d'Amérique, chênes du Japon à feuilles de châtaignier, ormes de Sibérie. Des plates-bandes seront aménagées avec de nombreuses variétés de plantes vivaces. Côté voirie, les trottoirs et la chaussée vont faire peau neuve. Les plantations d'arbres auront lieu au début de l'hiver.



CLAUDE MARQUIS



Les Sportives
@lessportivesmag

18 août 2020

Départ de Bourg-en-Bresse en présence de Claude Marquis, conseiller municipal et président de la commission sportive. Étape 19 : Bourg-en-Bresse > Champagnole 162,6 km
#donnonsdesellesauvelo
#insidelessportives

FÊTE DES LUMIÈRES

Associations bourgiennes, vous êtes invitées à participer à la Fête des Lumières samedi 5 décembre ainsi qu'à la forêt de sapins qui embellira le square Joubert cet hiver. Retournez avant le vendredi 9 octobre le formulaire de participation, téléchargeable sur www.bourgenbresse.fr ou disponible en mairie.

+ d'infos service Relations extérieures :
04 74 45 71 15



DANIEL GILLET



HISTOIRE D'ÉPIDÉMIES.

La pandémie de la Covid-19, apparue fin décembre 2019 en Chine, n'est pas la première dans l'histoire de Bourg. Depuis l'Antiquité, la ville a surmonté bien des épidémies.

Vaccin

Novembre 1800 à Bourg* : le médecin Perret réalise la première vaccination sur son fils. Ses confrères lui emboîtent le pas. Le 4 avril 1804 un comité départemental de vaccine est créé et le 16 mai une première séance de vaccination organisée à l'hospice de La Charité.

*Statistiques de l'Ain par le préfet Bossi

La peste de Justinien, première peste historiquement attestée a sévi pendant trois siècles (541-767) au Moyen-Orient et en Europe engendrant 20 à 25 millions de décès. Due à une bactérie transmise des rongeurs à l'homme par les puces, mais également entre hommes par voie respiratoire, elle touche Bourg, comme en témoigne Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs*.

Une deuxième pandémie arrive en Europe au XIV^e siècle par les navires de commerce : la peste noire* qui décime 40 % de la population. En 1349, Bourg perd un tiers de ses habitants. En 1435, la peste s'installe de nouveau en ville et contraint les autorités à agrandir le cimetière en 1439. Contre ce fléau, point de remèdes mais l'organisation de messes et de processions. Sans raison apparente, l'épidémie cesse à l'été 1443. En remerciement, les survivants font une procession générale. Mais durant des siècles, la peste reviendra tous les 9



Les épidémies de peste furent fréquentes à Bourg. »

à 13 ans. Le même scénario se répète : les pauvres, les étrangers sont expulsés de la ville, les malades traités à l'hospice Saint-Jean-le-Criard (cf. p. 17), à l'hôpital Sainte-Marie ou isolés dans des baraques hors des enceintes de la ville (derrière le prieuré de Brou à proximité du cimetière de l'époque et à Saint-Roch). Des mesures d'hygiène sont mises en place par les autorités : la ville est nettoyée, les égouts et les fossés sont curés, les écluses de l'étang sont lâchées pour laver le ruisseau du Cône. Les individus venant de zones infectées se voient interdire l'entrée de la cité. Malgré ces précautions sanitaires, certaines vagues de peste sont très meurtrières : en 1504, plus de 6 000 habitants de Bourg et des environs sont emportés en six mois.

Pour améliorer la salubrité et l'hygiène de ses sujets, Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, fait démolir les baraquements de Brou et, par son testament de 1508, fait construire la maladrerie Saint-Roch (site de l'actuel collège Riboud). Au XVII^e siècle, les Burgiens célèbrent saint Nicolas de Tolentin et les règles sanitaires se durcissent : mise en quarantaine des personnes infectées ou suspectes, recrutement de gardes de santé pour empêcher la propagation de la maladie, création en septembre 1628 d'un conseil de santé pour recruter médecins, fossoyeurs...

D'UN FLÉAU À L'AUTRE

Dès le XIII^e siècle, la lèpre sévit à Bourg, obligeant les malades à s'isoler et à signaler leur approche à l'aide de cliquette. Au XV^e siècle, Étienne Guerrier, riche bourgeois burgien, fait construire une maladière au milieu de l'actuelle rue de l'École normale, pour les soigner. Elle accueillera au XVII^e siècle les pestiférés que la maladrerie de Saint-Roch ne pouvait recevoir. Au XIX^e siècle, le choléra apparaît en Inde, ravage l'Europe vers 1830 et gagne Bourg en 1832. Durant la Grande guerre, une vague de tuberculose emporte 185 militaires dans les hôpitaux burgiens.

À la même époque, la grippe espagnole, pandémie la plus virulente de l'histoire, tue plus de 20 millions de personnes dans le monde. Apparue début 1918 en Chine, elle se propage aux États-Unis, arrive en Europe avec les forces armées américaines et gagne l'Ain durant l'été. Pour la combattre, le préfet diffuse des conseils sanitaires dans la presse : tenir les habitations propres, se gargariser avec un antiseptique, se laver les mains, éviter de séjourner dans des espaces confinés, isoler les malades... La grippe atteint Bourg où le maire décide qu'« à partir du dimanche 13 octobre 1918, toutes les représentations théâtrales, cinématographiques, toutes les conférences et toutes les réunions sont suspendues jusqu'à nouvel ordre ». En février 1919, l'épidémie s'éteint après avoir fait de nombreuses victimes à Bourg.

En février 1957, un nouveau virus grippal (H2N2) émerge en Chine. Deux vagues virulentes font environ 4 millions de morts dans le monde. Dix ans plus tard, la souche de cette grippe évolue, provoquant une nouvelle épidémie meurtrière. Accélérée par la multiplication des voyages en avion, elle entraîne une mobilisation internationale et la mise au point dès 1968 de vaccins efficaces. En 2003, le SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère) surgit, suivi en 2009 de la grippe H1N1. Le premier, un coronavirus, emporte 800 personnes dans le monde, une épidémie endiguée par des mesures d'isolement. La seconde ne tue pas plus que la grippe saisonnière, qui chaque année fauche 10 000 à 15 000 Français. Dès le 12 novembre 2009, onze centres de vaccinations contre la grippe H1N1 ouvrent dans l'Ain dont un au collège Amiot à Bourg. L'histoire semble se réécrire avec la Covid-19.

* La « peste noire » arrive à Marseille le 31 octobre 1347 et en 1348 en Bresse.

Sources : Archives municipales ; Bourg de A à Z – Éditions de la Tour Gile 2000 ; Bourg-en-Bresse, une épopée humaine et urbaine, éditions Cleyrane, 2018 ; www.chroniquesdebresse.fr

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

Écoles en quarantaine

© ARCHIVES MUNICIPALES FONDS PIERRE CLÉMENT 33.FI.35



Au premier plan, l'école Charles Robin en 1907.

En 1910, la fièvre scarlatine et en 1913 la rougeole mettent la maternelle de Brou à l'arrêt. Face à la propagation de la diphtérie à Charles-Robin, l'école baisse le rideau en mai 1917. À la suite d'une épidémie de rougeole foudroyante, la quasi-totalité des maternelles de la ville sont fermées en mai et juin 1918...

Quiz

1 – En quelle année la première vaccination a-t-elle été réalisée à Bourg ?

- a ■ 1800
- b ■ 1824

2 – Qui a fait construire la maladrerie de Saint-Roch ?

- a ■ Saint Nicolas de Tolentin
- b ■ Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie

Réponses : 1a - 2b

Pains miraculeux

Ce bocal, provenant de la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg, renferme des petits pains miraculeux de saint Nicolas de Tolentin, ancien moine augustin devenu patron de Brou. Ronds, sans sel, ni levain, ces pains guérisseurs étaient distribués le dimanche le plus proche du 10 septembre. Ils étaient également utilisés contre la peste et les maladies contagieuses.

MICHAËL MORETTI, MUSÉE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DE LA PHARMACIE LYON 1, UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD, LYON 1



Premier hospice

Créé au XI^e siècle, l'hospice Saint-Jean-le-Criard, est le premier établissement de soins connu à Bourg. Mentionné dans la Charte de franchises en 1251, situé au-dessus du Pont-des-Chèvres, il était proche d'une fontaine connue pour ses vertus guérisseuses et accueillait les pèlerins et les pauvres.

Force de proposition

La Covid-19 continue d'affecter la vie des Bressans. Les changements de règles et de préconisations sont non seulement incompréhensibles, mais agaçants : après nous avoir dit que les masques ne servaient à rien (car on en manquait), voilà maintenant qu'ils sont essentiels et obligatoires ! Alors que le pays est à feu et à sang, que les agressions se multiplient en France comme à Bourg, les amendes vont donc pleuvoir sur les Burgiens qui oublieraient de sortir masqués, sur les

commerçants essayant de récupérer une clientèle effarouchée, etc. Rien ne change dans ce monde, il sera moins puni de dealer du shit que d'ôter son masque pour respirer un peu au comptoir ou au travail !

Le groupe d'opposition *Bourg Réveille-toi !* proposera lors du prochain conseil une mesure forte destinée à redonner du baume au cœur aux commerçants et consommateurs burgiens : un partenariat avec *Keetiz*, une application qui vous paie pour dépenser de l'argent

dans nos commerces ! Si elle le décide, une enveloppe de la municipalité pourrait être votée permettant de récupérer du *cashback*, c'est-à-dire un pourcentage de ses dépenses dans les commerces partenaires de la ville ! Un système qui fait un carton dans d'autres villes.

Jérôme Buisson et Blanche Chaussat pour le groupe *Bourg Réveille-toi !*

Les 12 Travaux de Bourg-en-Bresse

Comme beaucoup ont pu le constater, cet été a été rythmé par les différents travaux de la Ville qui ont provoqué de multiples incompréhensions, voire des tensions à certains endroits.

En effet, comme dans « La maison qui rend fou » des « 12 Travaux d'Astérix », la ville est devenue, l'espace d'un été, un labyrinthe sans fin où l'on passait d'un panneau « Route Barrée » à « Déviation ».

Je suis d'accord que certains travaux de canalisations devaient être faits rapidement, mais était-il utile de tout lancer en même temps ?

Il faut ajouter à cela les nouveaux

aménagement cyclables sur les grands boulevards qui rendent la circulation encore moins fluide.

Pour exemple, celui du boulevard Saint-Nicolas. J'espérais qu'à la suite de mon intervention, la réalisation serait meilleure, mais force est de constater que cela ne s'est pas arrangé.

Autant l'objectif de repousser les voitures sur les boulevards peut être compréhensible (privilégier l'accès vélo/piéton), autant rendre l'accès de la ville plus difficile via des boulevards rétrécis n'est pas acceptable.

Nous sommes fin août et encore beaucoup de chantiers sont en cours

pour la rentrée et vont provoquer d'innombrables embouteillages encore une fois.

Quand arrêterons-nous cette image de ville en chantier perpétuel ?

Bonne rentrée à tous !

Michaël Ruiz Conseiller municipal et président du groupe *Vision Bourg-en-Bresse*

Contact : michael.ruiz@vision-bourgenbresse.fr

Facebook : www.facebook.com/MRuiz01000

Twitter : twitter.com/M_Ruiz01

Le Maire de Bourg-en-Bresse souhaite bâillonner l'opposition !

Le Maire, Jean-François Debat, travaille actuellement à une modification du règlement intérieur du conseil municipal. Celle-ci vise à retirer des droits à l'opposition municipale, dont le droit d'expression au sein du conseil municipal.

Ces modifications ont pour but d'étouffer l'opposition et de porter atteinte aux principes démocratiques de notre assemblée. Parmi elles, figurent la limitation à une seule question écrite des conseillers municipaux d'opposition, la suppression du droit de motion de l'opposition, la limitation

du temps de parole de notre temps de parole, la limitation à seulement deux interventions par délibération des conseillers municipaux d'opposition. Cette modification du règlement intérieur est historique. Jamais dans l'histoire du conseil municipal de Bourg-en-Bresse, les prises de paroles de l'opposition n'ont été aussi contrôlées et limitées par le Maire. Nous la condamnons fermement, car elle affaiblira considérablement notre démocratie locale. Cela, à l'heure d'une aspiration toujours plus importante de vitalité démocratique dans notre ville.

En réalité, ces modifications ne visent qu'à affaiblir l'opposition. Cette conception de la démocratie est mortifère, elle met les piliers de notre démocratie locale les deux genoux à terre.

Aurane Reihanian, Chef de l'opposition municipale, Marie-Jo Bardet, conseillère municipale, Christophe Coquelet, conseiller municipal, Agnès Bloise, conseillère municipale



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

LA MAISON DE LA CULTURE ET DE LA CITOYENNETÉ INAUGURÉE

JULES RIGOBERT



À LA FOLIE : ENVOÛTANT HUSSAM ALIWAAT

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



ATELIER DES ARBRES AU PAPIER AVEC ALTEC

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 45 71 99

mairie@bourgenbresse.fr

www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi

8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43

bourgparcauto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h

au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages sur le répondeur.

[Exprimez-vous !]

www.bourgenbresse.fr